

Maintien, amélioration et intermodalité de la ligne ferroviaire Auch–Toulouse 20 juin 2026

Communiqué de presse



Maintien, amélioration et intermodalité de la ligne ferroviaire Auch–Toulouse 20 juin 2026

Compte-rendu de la mobilisation à la gare de L'Isle-Jourdain du vendredi 19 juin

Les représentants d'associations constituant un collectif pour le maintien et l'amélioration de la ligne, ainsi que des usagers (scolaires, élèves comme étudiants et enseignants, les travailleuses et travailleurs, d'Auch à Matabiau, les personnes sans véhicule, pour des RDV médicaux, les touristes, pour les déplacements de famille en weekend, etc !!), plus deux élus de la municipalité lisoise, se sont réunis ce vendredi 19 juin à la gare de L'IsleJourdain afin de dresser un bilan, un an pile après la première mobilisation de juin 2025 qui elle s'opposait à la fermeture de la ligne (pétition 1 pour la mobilisation toujours nécessaire). L'objectif était de partager les réponses – surtout l'absence de réponses – au courrier adressé 1 mois auparavant au Département, à la Région, à la mairie et à l'intercommunalité.

Aujourd'hui, et sans réponses des instances publiques, de nombreuses interrogations restent aujourd'hui sans réponse tant sur le maintien que sur l'avenir.

Concernant tout d'abord le maintien de la ligne, la question principale porte sur la mise en œuvre de l'enveloppe de 4 M€. Celle-ci a été confirmée par SNCF Réseau comme étant suffisante pour permettre la levée de la dérogation actuellement en vigueur et ainsi garantir l'exploitation, sans aucune amélioration, jusqu'en 2030. Cependant, plusieurs interrogations demeurent :

- Où en est le calendrier de ces travaux de sécurisation et la levée de la dérogation ?
- Au regard des récentes défaillances constatées, cette enveloppe est-elle réellement suffisante ? Nous estimons que ce n'est probablement pas le cas, ainsi une réévaluation des besoins réels est-elle prévue ?
- En l'absence de provision financière au-delà de 2030, en complément de ces 4 M€, le maintien de la ligne pourra-t-il être garanti et comment ? En bref, quel avenir est envisagé pour cette infrastructure capitale ? Concernant ensuite l'amélioration, les perspectives en matière de cadence, de fiabilisation et d'intermodalités efficaces ne figurent aujourd'hui clairement dans aucun document de programmation ou projet identifié (CPER 2027-2032, connexion avec le futur SERM toulousain, projets de mobilité locaux ou gersois, intermodalité avec la nouvelle RN124).



Enfin, plusieurs propositions et pistes d'action ont été évoquées :

- Réitérer ces questions lors du Comité des partenaires du 10 juillet (étude CEREMA portée par le Département, transfert en réseau structurant, avancement du projet SERM, besoins financiers complémentaires aux 4 M€, avenir après 2030, projets d'intermodalité et moyens correspondants, etc.) ;
- Préserver la continuité de cette ligne, infrastructure essentielle reliant directement les centres-villes d'Auch et de Toulouse ;
- Rappeler l'importance de la réhabilitation de la ligne Auch–Agen afin d'assurer une continuité Toulouse–Auch–Agen. Cette liaison, grâce à un même matériel roulant sur l'ensemble de ce parcours, mais aussi indépendamment de l'hypothétique future LGV particulièrement coûteuse, pourrait constituer une véritable épine dorsale d'un projet gersois de mobilité public, global intégrant vélo, deux-roues, covoiturage et bus ;

– Défendre les propositions de Rallumons l'Étoile (pétition 2 pour les détails) : fiabiliser la ligne et renforcer l'offre (évolutions de la grille horaire) grâce à une méthode pragmatique, sans attendre des investissements trop lourds pour les collectivités. Le droit à la mobilité est un droit fondamental sans frontière ; il constitue un service public essentiel car il conditionne l'accès à tous les autres droits.

Le 20 juin 2026